

Coup de semonce chez AGF

RESTRUCTURATION La semaine qui s'achève, marquée par la contestation salariale, devait marquer une étape importante dans les discussions entre la direction d'AGF et les syndicats. Celui des agents se réunit les 22 et 23 mai.

Semaine test pour la direction d'AGF, peu habituée aux mouvements d'humeur de ses salariés et agents. « Je n'ai pas souvenir, durant toutes mes années passées dans la compagnie, d'une grève ni d'un quelconque mouvement de mécontentement organisé. C'est un coup de semonce que nous prenons au sérieux, tout en restant sereins. Car notre démarche se veut transparente et ouverte à l'égard des salariés, et des représentants du personnel qui jouent leur rôle », commentait François Thomazeau, directeur général délégué d'AGF France, à l'avant-veille du débrayage d'une heure appelé par l'ensemble des syndicats de la maison. Une action symboliquement organisée mercredi 21, en fin de matinée, à l'heure de la réunion des actionnaires à Munich.

Même constat, mais avis divergents sur les actions

Cette levée de boucliers est d'autant plus surprenante que les syndicats s'étaient montrés relativement paisibles au lendemain de la présentation du Livre IV sur le projet de réorganisation voulue par la direction, le 20 février dernier.

De fait, syndicats et direction partagent un même constat : il est urgent d'agir pour enrayer l'hémorragie de clients, en particulier en IARD de particuliers, et singulièrement en auto. D'ailleurs, les agents ont applaudi la dernière opération commerciale lancée la semaine dernière (lire l'interview de Jacques Caba, p. 29 et ci-contre).

Mais leurs avis divergent radicalement sur le plan de relance et les actions à mettre en œuvre, ainsi que sur les investissements à effectuer. Et c'est finalement la présentation, lors du premier Comité d'entreprise commun (CEC) du 14 mai, du rapport intermédiaire de l'expert-comptable désigné par le CEC, qui a mis le feu aux poudres. Les conclusions de ce rapport vont

en effet plutôt dans le sens des syndicats, qui ont refusé de discuter des mesures d'accompagnement social (Livre III) liées à la réorganisation (Livre IV de février). « Dans la mesure où nous contestons les actions inscrites dans le Livre IV, celles qui relèvent du Livre III ne sont pas d'actualité pour nous. Si la compagnie en est là aujourd'hui, c'est le résultat de la politique menée ces dernières années, qui visait la rentabilité au détriment du développement. C'est pourquoi nous nous opposons à ce nouveau plan de réorganisation. Ce n'est qu'une copie des précédents qui n'ont rien résolu. Si le but est seulement de combler notre retard par rapport aux autres assureurs, nous serons condamnés à leur courir encore après à l'issue du plan en 2011, puisqu'eux-mêmes

auront continué à progresser dans l'intervalle! » résume un délégué syndical.

Le débrayage de mercredi avait pour but d'ouvrir les négociations en vue de faire évoluer le plan initial, sur la base des préconisations du rapport préliminaire de l'expert. Message reçu, a priori. « Nous n'excluons pas d'examiner certaines propositions contenues dans ce premier rapport, qui est de très bonne qualité, mais nous attendons le rapport définitif des experts pour nous prononcer », déclare François Thomazeau.

Pour mémoire, le projet de restructuration de la direction prévoit notamment la fermeture de quatre sites (Reims, Grenoble, Nice et Montpellier), représentant la suppression de 200 emplois. Il repose sur un gigantesque mouvement



FRANÇOIS THOMAZEAU, directeur général délégué d'AGF France

« Nous n'excluons pas d'examiner certaines propositions, mais nous attendons le rapport définitif des experts ».

de terrain parmi les collaborateurs, dans le cadre de formations et de reclassements par centaines.

Les salariés guère rassurés

Voire de licenciements purs et simples pour ceux qui ne souhaiteront ou ne pourront pas s'adapter, craignent les salariés. Et les mesures d'accompagnement prévues dans le Plan de sauvegarde de l'emploi, présentées la semaine dernière, ne les ont guère rassurés. L'éventail des propositions (prétraitements, congés de fin de carrières, primes de déménagement, etc.) est certes très large, reconnaissent-ils, mais peu précis et trop restrictif quant au profil de collaborateurs susceptibles d'en bénéficier. « Pourquoi ne pas ouvrir les prétraitements à tous les collaborateurs qui en ont l'âge, même s'ils ne sont pas sur un site destiné à fermer? » s'étonne un salarié.

À l'heure où nous mettons sous presse, le bilan de la mobilisation de mercredi et de la réunion du syndicat des agents AGF, qui se tenait les 22 et 23 mai à Marseille, n'est pas connu. Quelle qu'en soit l'issue, cette semaine marque de toute façon un tournant dans les relations entre syndicats et direction. Reste à connaître les conclusions définitives de l'expert en juin, et à voir dans quelle mesure elles seront intégrées dans le plan. ●

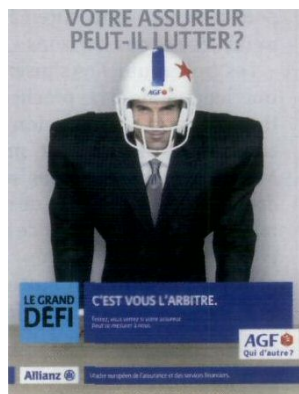
CATHERINE DUFRÈNE

UNE CAMPAGNE POUR REGAGNER DU TERRAIN

Télescopage, selon la compagnie, ou compresse anesthésiante?

C'est en tout cas au moment où la contestation gagne les rangs d'AGF qu'une campagne de communication et de relance commerciale est lancée.

Baptisée le « grand défi », cette opération a pour premier objectif de générer du trafic chez les 2 200 agents. « Nous mettons en scène un agent sportif très présent sur le terrain de la concurrence », explique Dominique Morena, directeur marketing, prospective et innovation. Objectif : **engranger entre 40 000 et 50 000 affaires nouvelles fin 2008**. Cinq initiatives sont annoncées en auto, dont un bonus de 50 % appliqué aussi sur la MRH (lire aussi p. 29). La campagne est relayée par Internet; près de 500 000 personnes recevront en outre une information ciblée par courriel ou courrier. Des PLV, une plate-forme télé-



phonique avec numéro Vert complètent le dispositif. Les agents disposent aussi d'un budget cadeaux par vignettes de remboursement; les sommes étant créditées sur le compte du client par Banque AGF (qui dispose d'un budget de 10 M€). Budget de l'opération : plus de 14,5 M€ pour les achats d'espaces et les chèques cadeaux. **A.N. ET C.D.**